

COMMUNE D'ACHERES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2024

N°75

**Objet : SIGNATURE DE LA
CONVENTION TERRITORIALE
GLOBALE 2024-2027 AVEC
LA CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALE DES YVELINES**

Rapporteur :
Mme Céline CHASSIN

Date de la Séance :

11 DECEMBRE 2024

Date de la Convocation :

5 DECEMBRE 2024

**Date d'affichage de la
convocation :**

5 DECEMBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 11 décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Daniel GIRAUD, Jean-François DEMAREZ, Suzanne JAUNET et Katell LANDIER.

Maire-Adjoints

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Dominique DESMET et Evelyne BEAUDICHON.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Nicole MARTIN, Jean-Paul DEMAREZ, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Jean-Marc JUSTINE, Valentin GUILLAUME, Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT.

Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

François DAZELLE	pouvoir à	Marc HONORÉ
Alisson ZANI	pouvoir à	Katell LANDIER
Gharib NAJI	pouvoir à	Camille VAUR
Véronique LEBARBÉ	pouvoir à	Evelyne BEAUDICHON
Landry NKOUKA MILANDOU	pouvoir à	Sarah SABOURIN

Etaient absents :

Abdelyamin DERRADJI
Maeva CRUZ
Salim LESAGE
Mourad MERGUI

Secrétaire de séance : Jean-Paul DEMAREZ

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :	35
Membres présents :	26
Membres représentés :	05
Membres absents :	04

VOTE :

UNANIMITE

5 abstentions (Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ Louis-Armand VIREY, Jessica DORLENCOURT)

Ville d'Achères
2024/

CONSEIL MUNICIPAL DU 11/12/2024

N°75

OBJET : SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2024-2027 AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALE DES YVELINES

Rapporteur : Mme Céline CHASSIN

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n°9 du Conseil Municipal du 3 février 2021 approuvant la signature de la Convention Territoriale Globale 2020-2023,
VU la Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 signée entre l'État et la CNAF le 10 juillet 2023,
VU le projet de Convention Territoriale Globale associant la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines, pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2027,
VU l'avis favorable de la Commission Municipale Accompagnement des générations du 02/12/2024

Considérant que dans le cadre de sa politique familiale et sociale, la Ville souhaite pérenniser les actions financées au cours de la précédente CTG et proposer un nouveau plan d'actions en adéquation avec le diagnostic social de territoire réalisé,

Considérant la nécessité de maintenir et de développer les actions locales à destination des habitants et prétendre au soutien financier apporté par la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines,

Considérant la volonté de la Ville de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services proposés aux familles,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés (Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOË, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT ont indiqué qu'ils ne prenaient pas part au vote).

ARTICLE UNIQUE : AUTORISE M. Le Maire ou son représentant à signer la Convention Territoriale Globale associant la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines, pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2027 et tous les actes y afférents ainsi que toutes décisions concernant ses avenants.

Fait et délibéré à Achères, le 11 décembre 2024

Pour extrait conforme,

Le Maire

Marc HONORE

Délibération publiée le :